

Conseil de Zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Conseil de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par la mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

Liste des délibérations de la séance du Conseil de Zone du 22 décembre 2023

1. Décisions de l'autorité de tutelle
2. Prise d'acte de certaines décisions prises par le Collège de zone sur base de délégation de compétence en marché public
3. Prise d'acte de certaines décisions prises par le Collège de zone sur base de délégation de compétence en marché public et autorisation de conclure une convention s'y rapportant
4. Adaptation de la pénalité de départ depuis la nouvelle caserne de pompiers de Sart-Saint-Laurent
5. Déclaration de vacance de 6 emplois dans la fonction d'ambulancier volontaire non-pompier – Recours à la réserve de recrutement
6. Approbation du procès-verbal du Conseil de zone du 24 novembre 2023
7. Renouvellement de la nomination d'un sapeur-pompier volontaire
8. Renouvellement de la nomination d'un sapeur-pompier volontaire
9. Renouvellement de la nomination d'un sapeur-pompier volontaire
10. Renouvellement de la nomination d'un sapeur-pompier volontaire
11. Renouvellement de la nomination d'un sapeur-pompier volontaire
12. Renouvellement de la nomination d'un ambulancier volontaire
13. Fin de stage de professionnalisation - Nomination à titre définitif d'un sapeur-pompier
14. Fin de stage de professionnalisation - Nomination à titre définitif d'un sapeur-pompier
15. Fin de stage de professionnalisation - Nomination à titre définitif d'un sapeur-pompier
16. Admission au stage de recrutement d'un lauréat pour la fonction de sapeur-pompier professionnel (lauréats après examens médicaux obligatoires) – Puisement dans la réserve de recrutement
17. Admission au stage de recrutement d'un lauréat pour la fonction de sapeur-pompier professionnel (lauréats après examens médicaux obligatoires) – Puisement dans la réserve de recrutement
18. Admission au stage de recrutement d'un lauréat pour la fonction de sapeur-

pompier professionnel (lauréats après examens médicaux obligatoires) –
Puisement dans la réserve de recrutement

19. Remplacement d'un officier professionnel en interruption de carrière dans son rôle de membre des Jurys et d'évaluateur des officiers 1 - Ratification
20. Remplacement d'un adjudant professionnel en maladie dans son rôle de membre de divers jurys et d'évaluateur- Ratification
21. Autorisation d'effectuer un cumul de fonction par un sapeur-pompier professionnel stagiaire

Le Secrétaire de Zone,



Xavier GOBBO.

Le Président de Zone,



Jean-Charles LUPERTO.